



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**E4A
TBPA**

SUJET

ÉPREUVE ÉCRITE

TECHNIQUES BANCAIRES PARTICULIERS

– Documents autorisés : Néant

– Matériel autorisé :

« Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. »

« Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre.

...sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices. »

(Circulaire N° 99-186 du 16 novembre 1999 – B.O. N° 42 du 25 novembre 1999.)

Nota : k€ = millier d'euros

E4A TBPA		Durée : 3 H 00	Spécialité : BANQUE	
EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL	ENONCE	Coefficient : 5	Epreuve : TECHNIQUES BANCAIRES PARTICULIERS	
		SESSION : 2013	N° du sujet : 13AE4A	Page : 1/8

BAREME GENERAL

• Question 1	4 points
• Question 2	3,5 points
• Question 3	4 points
• Question 4	5 points
• Question 5	3,5 points
• Total	20 points

CAS

Vous occupez un poste de Gestionnaire de compte « Particuliers » depuis cinq ans à la SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE BANQUE – Agence de RIQUEWHIR. Votre expérience est désormais reconnue par votre hiérarchie mais aussi par la clientèle de votre agence.

Divers rendez-vous sont programmés dans votre agenda pour cette journée.

Vous trouverez ci-joint :

- **annexes I.1 à I.2 :** extrait du dossier des époux ESTIVAL
- **annexe II :** extrait du barème des prêts en vigueur à la SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE BANQUE

► **QUESTION 1** (4 points)

- a) 1 point b) 1 point c) 1 point
d) 1 point

■ **SITUATION**

Votre premier rendez-vous est consacré à Mme JULIEN, pas encore cliente de votre établissement, qui vous sollicite pour l'ouverture d'un compte suite à une récente installation à RIQUEWHIR. Il s'agit d'un parrainage, votre agence ayant été conseillée à Mme JULIEN par l'un de vos clients.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) *Vous procédez aux contrôles habituels et indispensables à une entrée en relation. Parmi ces contrôles, pourquoi devez-vous vérifier la nationalité et le statut de résident de Mme JULIEN ? Pour ce faire, la production d'un permis de conduire est-elle suffisante ?*
- b) *Dans ce contexte de parrainage, un refus d'entrée en relation est-il envisageable ?*
- c) *Vous remettez une plaquette tarifaire de votre établissement à Mme JULIEN, qui vous interroge sur sa validité. Votre établissement peut-il librement procéder à des modifications ?*
- d) *Mme JULIEN exprime le souhait d'établir ultérieurement une procuration. À ce sujet, quelles précautions devez-vous formuler ? Du point de vue de la banque, aux fins de maîtrise du risque, quelles questions devez-vous vous poser ?*

► **QUESTION 2** (3,5 points)

- a) 1 point b) 1 point c) 1 point
d) 0,5 point

■ **SITUATION**

M. LEBLOND se présente à vous, sans rendez-vous. Votre client vient de recevoir un état récapitulatif de ses avoirs et se pose quelques questions.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) *Pourquoi différencier « épargne bancaire » et « épargne financière » ? Que représentent ces deux catégories d'épargne ?*
- b) *M. LEBLOND s'interroge sur son Livret A. S'agit-il d'un placement à taux fixe ? Quelle précaution doit-on observer à sa commercialisation ? Citez deux opportunités de vente de ce livret.*
- c) *La liquidité constitue une des caractéristiques du Livret A. Définissez cette notion. Pourquoi est-elle psychologiquement très forte pour nos clients ?*
- d) *À l'image de la liquidité, citez, sans les développer, quelques notions propres à la plupart des livrets bancaires.*

► **QUESTION 3** (4 points)

- a) 1 point b) 1 point c) 1 point
d) 1 point

■ **SITUATION**

En tout début d'après-midi, vous accueillez M. JEAN, retraité âgé de 80 ans, bien connu de votre agence pour sa sympathie et son dynamisme. Votre client détient un petit portefeuille de titres et se montre assez déçu par la performance de ses valeurs. Il incrimine « le fonctionnement du marché » !

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) *M. JEAN se demande si les particuliers comme lui sont les seuls apporteurs de capitaux sur le marché financier. Que pouvez-vous lui répondre ?*
- b) *Votre client souligne que même ses lignes d'OPCVM présentent une moins-value et s'étonne de l'absence d'intervention de l'AMF (autorité des marchés financiers). Pouvez-vous rappeler le rôle de l'AMF concernant les OPCVM ?*
- c) *M. JEAN compte bien participer à l'assemblée générale d'une société dont il est actionnaire. Selon vous, dans quels buts ?*
- d) *Éternel optimiste, M. JEAN se dit qu'il réalisera un jour ou l'autre des plus-values. Définissez cette notion et rappelez sa fiscalité.*

► **QUESTION 4** (5 points)

- a) 0,5 point b) 1 point c) 3 points
d) 0,5 point

■ **SITUATION**

Les rendez-vous se succèdent et c'est au tour de M. et Mme ESTIVAL de s'installer dans votre bureau.

Vos clients envisagent l'acquisition d'un studio qui servirait de logement pour leur fils aîné, dans un premier temps, puis, plus tard, d'investissement locatif. Les époux ESTIVAL sont titulaires d'un PEL chacun qui constitueraient leur apport pour cette opération. Les versements sur ces plans ont été interrompus à leur 4^e anniversaire. Ils ont générés chacun 1 000 € de droits à crédit.

L'acquisition s'élèverait à 100 000 €, et les divers frais liés seraient autofinancés.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) *Un prêt « taux zéro + » peut-il être sollicité pour ce dossier ?*
- b) *Quels avantages procurerait un prêt « épargne-logement » ?*
- c) *Est-il possible d'établir un plan de financement sur 10 ans respectant les normes en vigueur dans votre établissement ?*
- d) *De façon générale, quelles sont les utilités du TAEG (taux annuel effectif global) ?*

► **QUESTION 5** (3,5 points)

- a) 1 point b) 0,5 point c) 1 point
d) 1 point

■ **SITUATION**

Vous terminez votre journée par un rendez-vous extérieur. Vous devez, en effet, vous rendre au domicile de M. LATOUR, client âgé de 73 ans, qui souhaite vous rencontrer à propos de la souscription possible d'un contrat d'assurance-vie.

Vous vous êtes déjà entretenu sur le sujet, mais votre client reste quelque peu hésitant.

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) *M. LATOUR a lu dans un magazine spécialisé que les Français plébiscitaient les versements sur les contrats en unités monétaires autrement dénommés contrats ou fonds en euros. Est-ce vrai et, si oui, selon vous pourquoi ?*
- b) *Après souscription, votre client pourrait-il procéder à une annulation pure et simple de son contrat ?*
- c) *Sans les détailler, quelles opérations M. LATOUR pourrait-il effectuer pendant la durée de vie de son contrat ?*
- d) *Compte tenu de son âge, l'ouverture d'un contrat d'assurance-vie présenterait-elle un intérêt fiscal majeur pour ses héritiers en cas de décès ?*

DOSSIER CLIENTS : M. et M^me ESTIVAL

Agence : RIQUEWHIR

Numéro de compte : 05615032620

Type de compte : Compte de dépôts

Date d'entrée en relation : 19/03/1994

Autorisation de découvert :

IDENTITÉ	TITULAIRE A	TITULAIRE B
Nom	ESTIVAL	ESTIVAL
Prénom	Pierre	Marie
Nom de naissance		FLORAL
Date de naissance	03/03/1961	14/09/1963
Lieu de naissance	STRASBOURG	KRUTH
Nationalité	Française	Française
Domicile		
Adresse	2, place Voltaire 68340 RIQUEWHIR	
Depuis	02/1994	
Statut	Propriétaires	
Téléphone	03-89-49-00-00	
Mobile		
Courriel		
Renseignements familiaux		
Situation matrimoniale	Mariés	
Régime matrimonial	Communauté légale	
Personnes à charge	2 enfants (15 et 20 ans)	
Autres renseignements		
Situation professionnelle		
Profession	Professeur des Écoles	Infirmière
Employeur	ÉDUCATION NATIONALE	HÔPITAL CIVIL
- adresse	RIQUEWHIR	KAYSERSBERG
Date d'entrée	1984	1998
Revenus annuels	21 000 €	19 000 €
Autres renseignements		

ÉTAT F.C.C.	Néant	Néant
ÉTAT F.I.C.P.	Néant	Néant

DOSSIER CLIENTS : M. et M^{me} ESTIVAL
(Suite)

	Produit	Solde	Établissement	A ou/et B	Dates d'ouverture
COMPTE DE DÉPÔT	DAV	15 400	ALSACIENNE BANQUE	A ou B	03/1994
PLACEMENTS BANCAIRES	LIVRET A	9 000	ALSACIENNE BANQUE	A	01/2012
	PEL	13 000	ALSACIENNE BANQUE	A	01/2009
	PEL	13 000	ALSACIENNE BANQUE	B	01/2009
	Total		35 000		
PLACEMENTS FINANCIERS	ASSURANCE-VIE	35 000	ALSACIENNE VIE	B	03/2008
	PEA	30 000	ALSACIENNE BANQUE	A	04/1995
Total		65 000			
PATRIMOINE IMMOBILIER	Désignation du bien		Valeur estimative	Encours de prêt	Propriété de A ou/et B
	Résidence principale		230 000	0	A et B
Total			230 000		

EMPRUNTS							
Organisme prêteur	Objet / nature du prêt	Date de départ	Durée en mois	Capital initial	Capital restant dû	Charges de remboursement	Emprunteur A et/ou B
Total							

OBSERVATIONS : Solde des PEL fourni prélèvements sociaux déduits.

Extrait du barème des prêts standard

Durée du prêt	Montant de la mensualité (assurances comprises) pour un prêt de 10 000 €
7 ans	140,87
10 ans	105,58
12 ans	91,99

Barème de calcul des prêts épargne logement souscrits par les époux estival

Durée du prêt	Montant du prêt à échéance mensuelle pour 1 € d'intérêts acquis	Montant de la mensualité (hors assurances) pour un prêt de 1 000 €
7 ans	27,7674	13,7247
10 ans	19,2751	10,1822
12 ans	15,9590	8,8143

Autres conditions

Ratio prudentiel	La SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE BANQUE n'accepte pas de ratio d'endettement supérieur à 33 %.
Assurances Prêts Épargne-Logement	Coût assurance : 0,295 € par mois, pour 1 000 € empruntés.
Divers	La SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE BANQUE n'accorde de prêt que par tranche de 100 €.